

L'Afrique en mouvement

Trois événements marquants en ce mois de janvier dans l'Afrique en constant mouvement : ouverture des négociations franco-maliennes, réunion de la conférence de Lagos, constitution à Dakar d'une nouvelle confédération syndicale africaine. Si la normalisation des rapports entre Paris et Bamako va dans le sens d'une détente, les deux autres réunions se déroulent encore sous le signe de la division de l'Afrique.

Rapprochement

entre

Paris et Bamako

LE 4 avril 1960, après trois mois de négociations, la France reconnaissait l'indépendance de la Fédération du Mali (Soudan-Sénégal) et passait avec celle-ci des accords de coopération diplomatique, militaire, économique, technique, culturelle, judiciaire qui impliquaient notamment le maintien du Mali dans la Communauté rénovée. Le 20 août 1960, la Fédération du Mali éclatait : s'affirmant colonisé par le Soudan, le Sénégal proclamait son indépendance et décidait de demeurer dans la Communauté. Le Soudan, de son côté, conservait le nom, le drapeau et les institutions du Mali. Estimant qu'en reconnaissant l'indépendance du Sénégal, la France avait violé les accords passés avec la Fédération du Mali et que la rupture par le Sénégal des liens fédéraux était le résultat d'intrigues nouées par le gouvernement français, ou à tout le moins par de hauts fonctionnaires français qui redoutaient de voir le Soudan imprimer une orientation neutraliste et révolutionnaire à la Fédération malienne, le gouvernement de M. Modibo Keita déclara les accords de coopération rompus par la France. Le Mali sortait ainsi de la Communauté et ne conservait plus aucun lien juridique avec la France. Cependant, les relations diplomatiques n'étaient pas rompues. Le gouvernement français s'inclina devant le fait accompli et, ne renouvelant pas l'erreur guinéenne de 1908, s'abstint de toute représaille. Il accepta sans difficulté d'évacuer les

bases militaires de Kati, Gao et Tessali, consentit, en décembre 1960, une avance de trésorerie de 1 milliard de francs C.F.A. au gouvernement malien, maintint au Mali les fonctionnaires de l'enseignement et de l'assistance technique ; le F.I.D.B.S. continua d'apporter au Mali son concours pour la réalisation des projets d'équipement adoptés avant la rupture. De son côté, le Mali, contrairement à la Guinée, demeura dans la zone franc, conserva comme monnaie le franc C.F.A. et resta associé au Marché commun européen. Aussi, les mesures de nationalisation d'importants secteurs commerciaux, la direction et le contrôle de l'économie par l'Etat, l'orientation radicalement anticolonialiste et nettement neutraliste de la politique extérieure malienne n'empêchèrent-elles pas le maintien de contacts avec la France. André Malraux se rendit à Bamako en mai 1961, il y évoqua davantage ses vieux souvenirs de Chine et d'Espagne que la guerre d'Algérie.



Aujourd'hui, une délégation malienne dirigée par MM. Idrissa Diarra, secrétaire national du parti de l'Union Soudanaise, et Madeira Keita, ministre de l'Intérieur, est à Paris, tandis que deux autres délégations du gouvernement sont à Varsovie et au Caire. Les nouvelles négociations ont toute

chance d'aboutir à des accords se rapprochant de ceux que la France a passés en avril 1961 avec la Haute-Volta ; ceux-ci organisent une coopération économique, culturelle et technique entre les deux pays, mais excluent la coordination militaire et la présence permanente de troupes militaires françaises sur le territoire voltaïque.

Pour le Mali, cette amélioration de ses relations avec la France n'entraînera aucunement un abandon de sa politique de neutralisme actif ; non seulement il continuera à soutenir la cause algérienne, mais il demeurera membre du groupe dit de Casablanca où il se trouve aux côtés de la Guinée, du Ghana, du Maroc, de l'Égypte et du G.P.R.A. Ces gouvernements de pays dotés de régimes politiques et sociaux différents pratiquent une politique extérieure commune de défense de l'indépendance africaine, de recherche de l'unité africaine, de soutien aux mouvements révolutionnaires africains et de bons rapports avec les pays de l'Est aussi bien qu'avec ceux des pays de l'Ouest qui ne sont pas engagés dans des guerres coloniales.

Les conférences

de Lagos

A ce groupe de Casablanca, qualifié un peu hâtivement d'Afrique révolutionnaire, fait pendant le groupe de Monrovia, qualifié non moins hâtivement d'Afrique réformiste : il est composé des douze pays de l'Union Africaine et Malgache, étroitement associés à la France ainsi que du Togo, du Nigeria, du Libéria, de la Sierra Leone, de l'Éthiopie, du Congo de Léopoldville, de la Somalie et de la Tunisie.

Ces pays ont en mai 1961, à Monrovia, adopté sept principes de bon voisinage entre pays africains, parmi lesquels celui de non-ingérence réciproque dans les affaires intérieures qui servent de fondement à la doctrine de l'inter-africanisme opposé au panafricanisme.

Le rapprochement entre les deux Afriques a souvent été préconisé mais, jusqu'à maintenant, il s'est heurté à un certain nombre de difficultés : les principaux obstacles sont le conflit maroco-mauritanien, le conflit sénégal - malien, la différence d'attitudes entre les pays du groupe de Casablanca et ceux de l'Union Africaine et Malgache envers le G.P.R.A. et, d'une manière plus générale, la politique adoptée à l'égard des pays occidentaux, et notamment des anciennes métropoles.

Quelques missions de rapprochement furent effectuées au cours des derniers mois de 1961. M. Yaméogo, président de la république de Haute-Volta, puis M. Moktar Ould Daddah, président de

la république islamique de Mauritanie, se rendirent au Ghana ; des prises de contact entre ministres des deux Afriques eurent lieu en décembre à Niamey à l'occasion des fêtes de l'indépendance du Niger, mais la principale rencontre fut celle de M. Houphouët-Boigny et de M. Modibo Keita lors de la visite que l'ancien président du R.D.A. fit à l'ancien dirigeant du R.D.A. du Soudan : elle aboutit à la publication d'un communiqué commun ivoiro-malien mentionnant « la volonté de trouver les solutions aux problèmes pouvant opposer les différents Etats africains et d'accélérer la libération de tous les peuples d'Afrique encore sous domination étrangère ». Cependant, les pays du groupe de Casablanca estimèrent que le terrain n'était pas encore suffisamment préparé pour une rencontre au sommet de tous les chefs d'Etat africains : « *Nous sommes partisans du rapprochement, mais nous ne nous laisserons sous aucun prétexte ramener dans le giron des puissances occidentales* », m'a déclaré à Niamey une importante personnalité du groupe de Casablanca. Aussi, pour éviter tout éclat fut-il convenu qu'il y aurait non pas une, mais deux conférences de Lagos : la première réunissant les ministres des Affaires étrangères de toute l'Afrique indépendante, la seconde, quelques jours plus tard, au niveau des chefs d'Etat, mais ne comprenant alors que ceux du groupe de Monrovia : les délibérations de ministres des Affaires étrangères devaient porter sur la mise au point de l'ordre du jour de la conférence au sommet de l'ensemble des chefs d'Etat africains qui se tiendrait à une date et en un lieu choisis d'un commun accord par les Etats des deux groupes. Mais ce calendrier prudent vient lui-même d'être mis en échec par un incident, d'ailleurs prévisible : aucune invitation n'avait été adressée au G.P.R.A. par les organisateurs de la conférence de Lagos afin de ne pas mettre dans l'embarras les Etats de l'Union Africaine et Malgache ; ceux-ci, en effet, pour ne pas altérer leurs bons rapports avec la France, n'ont pas reconnu le G.P.R.A. ; les Etats du groupe de Casablanca, ainsi d'ailleurs que la Tunisie et la Libye, ont alors refusé de se rendre à Lagos où ne se sont trouvés présents au rendez-vous que les ministres des Affaires étrangères d'un certain nombre des pays de Monrovia et ceux du Soudan et du Tanganyika. Dès l'ouverture, les représentants du Soudan, de la Somalie, de l'Éthiopie, du Congo (Léopoldville) ont d'ailleurs proposé qu'une invitation soit aussitôt adressée au G.P.R.A. Une démarche de M. Taieb Slim, au nom de Bourguiba, a été effectuée dans le même sens auprès du gouvernement nigérien. Il est possible qu'ils obtiennent satisfaction, ce qui permettrait sans doute à la conférence de l'ensemble des ministres des Affaires étrangères d'avoir lieu, encore que le Maroc posera probablement aussi le problème, de l'exclusion de

la Mauritanie, alors que celle-ci est adhérente à l'Union Africaine et Malgache.

Le syndicalisme

africain

demeure divisé

La division qui persiste entre les deux Afriques a ses répercussions sur le plan syndical. Depuis longtemps, un certain nombre de leaders syndicaux africains, dont les organisations nationales étaient rattachées soit à la C.I.S.L., soit à la Confédération Internationale des Syndicats croyants (C.I.S.C), soit à la F.S.M., soit à l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (U.G.T.A.N.) avaient pris position en faveur d'une centrale syndicale panafricaine unie ; toutefois, certains d'entre eux, notamment ceux qui appartiennent aux milieux dirigeants de la C.I.S.L. et entretiennent des rapports très amicaux avec les syndicats américains, entendaient instaurer pour leur centrale nationale le système de la double affiliation auquel d'autres s'opposaient. Par ailleurs, sauf au Maroc, les centrales syndicales africaines sont étroitement liées aux partis dominants qui exercent le pouvoir, et la rivalité entre les gouvernements des deux blocs africains rejaillit sur les rapports entre syndicalistes. Aussi, une première tentative d'unification syndicale africaine entreprise en mai 1961 à Casablanca aboutit-elle à un échec. Certes, une Union Syndicale Panafricaine y fut fondée, mais n'y adhèrent finalement que les syndicats marocains, maliens, guinéens, égyptiens. La Confédération syndicale africaine qui vient de se constituer à Dakar et a élu pour président le leader tunisien Ahmed Tlili, groupe de son côté quarante et une organisations représentant trente Etats africains de l'Afrique dite modérée, mais ni l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens) ni les syndicats des pays de Casablanca n'y ont adhéré.

La charte de la nouvelle organisation prévoit que dans un délai rapproché, les centrales syndicales

de chaque pays devront réaliser leur unité ; elles pourront, si elles le veulent, conserver leur affiliation à d'autres organismes internationaux. La Confédération elle-même devra demeurer indépendante à l'égard des autres organisations. Cependant, il est incontestable que la plupart de ses dirigeants demeurent proches de la C.I.S.L. Le programme de cette nouvelle Confédération syndicale africaine comporte la dénonciation du néo-colonialisme, la solidarité avec les travailleurs algériens, l'organisation de l'aide pratique aux nationalistes angolais, la lutte pour la création d'une société socialiste africaine originale, pour l'organisation d'un marché commun africain, pour l'instauration du régime démocratique et contre toute dictature. Mais ce qui a le plus retenu l'attention de l'opinion internationale, c'est l'adoption sur la proposition de David Soumah, président de l'Union des Travailleurs croyants du Sénégal, d'un amendement engageant la Confédération « à combattre jusqu'à la victoire le système capitaliste ainsi que le système communiste ». Cet anticommunisme de principe va évidemment marquer la nouvelle organisation et rendre plus difficile son unification avec l'Union syndicale panafricaine. Déjà l'Union Marocaine du Travail, dans un éditorial de *l'Avant-Garde* dénonce cette initiative qui, à ses yeux, « constitue une tentative d'engager les masses ouvrières africaines dans la guerre froide et de les détourner de leurs vrais objectifs : lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et leurs conséquences, le sous-développement, l'exploitation et la misère ».

Ainsi, malgré le profond désir d'unité des masses africaines, l'antagonisme des deux Afriques persiste-t-il encore, mais les problèmes auxquels l'une et l'autre ont à faire face sont les mêmes, et on constate à bien des symptômes qu'une certaine convergence finira par s'opérer.

Il nous appartient d'assurer de notre solidarité effective tous les peuples africains qui luttent pour libérer leur pays des vestiges du colonialisme, mais le respect de leur indépendance doit nous inciter à chercher à bien comprendre leurs problèmes spécifiques et à éviter de les confondre avec les nôtres,

Pierre STIBBE.